



Question sur plus values

Par Romeo

Bonjour, mon notaire me réclame les taxes foncières 2010 2011 2012, que je n'ai plus en ma possession, pour l'exonération de 150000 euros, et que je ne retrouve pas sur mon espace particulier impot.gouv.fr, papiers et taxes que j'ai perdus en déménageant au Brésil, qu'est-ce qui remplace ces documents pour payer les plus-values, merci

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Il faudrait commencer par lui demander pourquoi il a besoin de ces avis d'imposition, qui ne sont pas utiles dans ce cas.

Les taxes foncières ne font pas partie des dépenses déductibles pour le calcul de la plus-value. Elles sont considérées comme des charges de propriété et non comme des dépenses liées à l'acquisition ou à l'amélioration du bien.